

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 14 (2003)

Artikel: Le projet "F3 MITIC Berne Jura Neuchâtel"
Autor: Fleury, Louis-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-832962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PROJET «F3 MITIC BERNE JURA NEUCHÂTEL»

Louis-Joseph Fleury

1. Introduction

Le Canton du Jura, à travers le CEIJ¹, mène une politique très active d'insertion des technologies nouvelles dans l'enseignement. Les responsables de l'application de cette politique ont participé à la préparation de l'application pédagogique du projet «Partenariat public-privé – l'école sur le net (PPP-ésn). Le Canton du Jura, associé aux Cantons de Berne et de Neuchâtel, a déposé une demande de subvention fédérale pour un projet de formation de formateurs dans les domaines de l'éducation aux et par les médias, F3 MITIC². Sa mise en place a été favorisée par une collaboration étroite avec un projet similaire mené par le Canton de Genève³, associé au Valais.

2. Description générale

Les experts, délégués par la Task Force du projet PPP-ésn, ont recensé les démarches cantonales et réuni des travaux théoriques et pratiques récents. A partir de ces éléments, en s'inspirant des travaux de Bent Andresen⁴, ils ont rédigé un plan cadre de formation. Le thème est l'intégration des MITIC dans l'éducation et l'apprentissage, reposant sur trois éléments:

- technologie, éducation par les médias
- communication, éducation aux médias
- pédagogie

L'accent porte sur la pédagogie. Les formateurs en stage approfondissent une pratique réflexive, explicitent leurs démarches habituelles, les perfectionnent et les rendent accessibles à des enseignantes et enseignants en formation. Ils remettent en jeu les approches de gestion de classe, des techniques de projets, d'un apprentissage différencié dans la perspective de la construction des savoirs.

En technologie (aspect *TIC: éducation par les médias*) et en communication (aspect *MI: éducation aux médias*), il s'agit de consolider une

base déjà acquise et de proposer des explorations de développements et de voies nouvelles.

3. Projet: dispositif fédéral version Berne, Jura, Neuchâtel, *BEJUNE*

La formation BEJUNE applique à la lettre le programme du plan cadre⁵. La mise en place du projet a été confiée à la Haute école pédagogique (HEP) BEJUNE, particulièrement à ses secteurs *Formation continue* et *Centre de ressources* à l'Institut pédagogique jurassien de Porrentruy.

Le Jura, canton siège, assume les contacts administratifs et financiers avec la Confédération.

La HEP BEJUNE relève d'un concordat entre les trois cantons. Elle réunit les institutions de formation, initiale et continue, des enseignants de tous les niveaux. Elle soutient les formations et les travaux des écoles à travers un centre de ressources. Une unité de recherche garantit un lien avec le développement des théories pédagogiques.

Objectifs

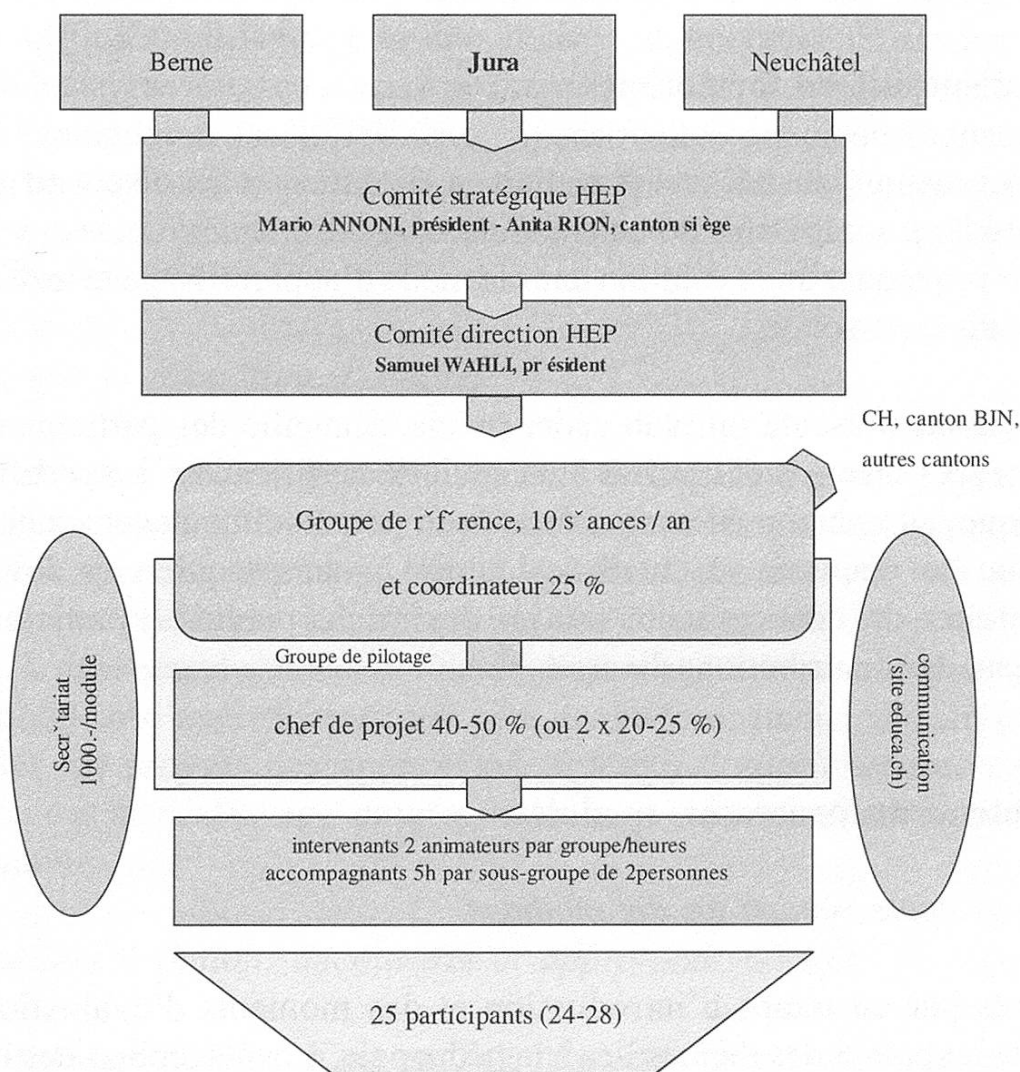
Le projet prévoit de former cinq volées de vingt-cinq formateurs⁶ de formateurs sur cinq ans. Chaque volée est constituée de trois types de formateurs: chargés de cours HEP en formation initiale et/ou continue, formateurs cantonaux responsables de projets spécifiques à chaque canton et formateurs intervenant dans le domaine de la formation professionnelle. Ces personnes couvrent ainsi l'ensemble des niveaux scolaires, de l'école enfantine au secondaire supérieur, en incluant la formation professionnelle. Cette répartition induit la création d'un réseau solide de partenaires, possédant une culture commune et l'habitude de travailler en équipe.

La formation est articulée par modules. Elle se concrétise dans l'élaboration de scénarios pédagogiques qui seront mis à disposition de l'ensemble du corps enseignant⁷. Ces scénarios développent des thèmes induisant la réalisation de projets innovants. Les participants fonctionneront comme personnes ressources pour ces projets innovants et assureront la formation et l'animation de leurs collègues ou futurs collègues. Le centre de ressources constitué par la mise en réseau des institutions cantonales actuelles assure le soutien et la logistique des activités développées.

Encadrement

L'encadrement du cours comporte deux niveaux: le *groupe de référence* et le *groupe de pilotage*.

Le premier réunit les responsables des institutions qui ont la responsabilité politique et financière du projet, ainsi que les représentants des organismes qui emploieront les stagiaires formés. Il comprend une quinzaine de membres, de manière à respecter une répartition tricantonale. Le groupe de référence fonctionne comme interface entre la formation et l'engagement ultérieur des personnes ressources. Il assure une boucle de communication qui permet de réguler l'application et l'évolution du projet de formation.



Le groupe de pilotage comprend le coordinateur du projet, engagé à 20 % et deux chefs de projets à 25%. Le directeur administratif du projet, ainsi

que le président du groupe de référence sont invités à participer aux séances. Le groupe de pilotage assure le fonctionnement pratique du cours: déroulement, calendrier, application du plan cadre, engagement des intervenants, gestion du groupe des stagiaires, suivi des bilans, organisation des évaluations internes et externes, ainsi que de la certification. Il entretient des relations suivies avec d'autres projets cantonaux, à l'extérieur de l'arc jurassien.

Conditions de travail: les lundis à disposition

Durant l'année scolaire, les stagiaires ont été libérés de leurs tâches habituelles chaque lundi. Ces journées ont accueilli les séances de groupe et les ateliers coopératifs, en permettant une appropriation des connaissances étalée dans le temps et confrontée à la pratique de la classe.

4. Le dispositif de formation

Le projet met en tension une personne en évolution et un dispositif formateur. Il se base sur les trois domaines *technologie*, *communication* et *pédagogie* pour provoquer une évolution dans le mode d'apprentissage et le développement de la personne.

Ce processus présente un plan cadre précis, accueille des participants aux compétences diverses et conduit à un seuil de certification. La certification s'applique à un champ de connaissances en perpétuel bouleversement. Elle doit donc être réajustée, réactualisée. La mise à jour s'acquiert par des activités conduites, des cours et ateliers suivis, des articles publiés, la participation à un réseau, des contributions diverses.

5. Contenu du processus, modules

Un programme réparti en dix modules

Encadrés par un temps d'introduction et des moments d'évaluation, ces modules⁸ abordent des thèmes liés à la pédagogie, à la perception des images et des sons, à l'expression liée au graphisme, aux différents moyens de recherche d'informations, de tri et d'analyse, de modélisation, aux possibilités de structurer des connaissances et de les exprimer par le texte, l'hypertexte, les images fixes et animées, le son, les éditions virtuelles. Les logiciels

sont mis en œuvre dans les différents systèmes, Windows, Mac, Linux. Les solutions *Open source* sont privilégiées.

Les questions éthiques ouvertes par l'irruption d'Internet sur les écrans, par la marchandisation des savoirs, par la soumission des écoles aux acquisitions d'équipements coûteux et à haut taux d'obsolescence appartiennent aussi au parcours.

Equilibrer les domaines

En entrant en formation, les stagiaires disposent d'un solide bagage de spécialistes en TIC ou en MI. Peu sont à l'aise dans les deux domaines. Chacun garde et approfondit son champ de compétences, mais devient aussi capable de comprendre l'autre et de prendre en compte des aspects plus ou moins négligés: un langage et une culture commune se créent par troc et équilibrage de savoirs, en plaçant au premier plan les questions pédagogiques liées à l'intégration des MITIC dans la construction des connaissances. Cette démarche s'effectue dans la perspective de former des collègues formateurs d'autres disciplines, peu ou pas familiers avec les domaines de l'éducation aux et par les médias.

Pédagogie et formation d'adultes

En formation d'adultes, la reconnaissance de la personne de l'apprenant, sa prise de responsabilité sur son itinéraire de formation, l'accent porté sur le sens de l'apprentissage sont fondamentaux. Par extension, ces attitudes s'appliquent également à la formation des écoliers, des élèves et des étudiants. L'enseignant quitte son rôle de dispensateur de savoirs pour devenir un facilitateur d'apprentissage qui gère un environnement éducatif propre à stimuler les progrès des apprenants. Il s'agit d'appliquer une stratégie d'étayage et de désétayage⁹ progressif de l'apprenant, dans sa démarche vers l'autonomie.

Les ateliers à option: découverte et approfondissement

La formation F3 MITIC n'est pas orientée vers un apprentissage technique. Les participants entrent en formation avec des compétences avérées. Il est toutefois nécessaire de compléter, d'approfondir, de découvrir de nouveaux domaines. Les ateliers *découverte et approfondissement* répondent à ce besoin. Ils mettent à profit les trocs de compétences, recourent aux offres

de la formation continue ou sont organisés particulièrement selon les demandes. La volée 2003-2004 bénéficiera d'une offre plus étoffée qu'en 2002-2003, animée en grande partie par des stagiaires 2002.

6. Intégration: le défi pédagogique

Utiliser les technologies pour apprendre, et non pas apprendre à utiliser les technologies: un leitmotiv qui ne dispense pas de posséder le maniement des outils de base et la capacité d'acquérir rapidement une compétence plus fine dans un domaine spécifique. La priorité vise la construction des connaissances à laquelle les MITIC contribuent. On quitte ainsi une logique de laboratoires informatiques au profit d'outils disponibles partout, on met au second plan des leçons d'informatique au profit de l'utilisation de moyens MITIC dans l'ensemble des disciplines.

Le nouveau paradigme de l'apprentissage, défini par Jacques Tardif¹⁰, et les travaux de Pierre-François Coen¹¹ montrent bien que l'irruption des MITIC dans l'enseignement provoque beaucoup plus une remise en cause pédagogique qu'une appropriation technique. L'enseignant, devenu facilitateur d'apprentissage, doit être capable de gérer des travaux individualisés très différenciés, d'en organiser la diffusion, de gérer un processus de construction de connaissances en reconnaissant des compétences acquises souvent à l'extérieur du monde scolaire. L'apprenant recherche des informations, en vérifie la qualité, trie, analyse, appréhende et développe un savoir, exprime et publie son point de vue vers des lecteurs réels, autres que l'enseignant seulement. Ce type de démarche, très simple à conduire avec les outils disponibles aujourd'hui, n'engage pas de frais démesurés. L'alignement d'étudiants derrière des écrans diffusant des programmes répétitifs d'apprentissage ne correspond plus à cette démarche.

Le défi citoyen

Rechercher, analyser, réexprimer des informations: voilà le fondement et la compétence première du citoyen; la démocratie ne peut vivre en se laissant dériver au gré des émotions provoquées par des sirènes marchandes ou sectaires. Une exigeante construction de la pensée peut être favorisée et valorisée par les MITIC, éducation aux et par les médias.

Sortir d'une technologie spécialisée

Cet accès à une citoyenneté responsable dépasse l'acquisition de savoirs techniques. Le contenant de l'information et son fonctionnement deviennent très secondaires par rapport au contenu et au processus de communication, d'échanges entre partenaires. Pour les enseignants, cette exigence met en valeur des savoirs professionnels qu'ils possèdent traditionnellement. Ils sont cependant placés dans un contexte nouveau, parfois ressenti comme menaçant. Il n'est pas rare de voir, dans les premières classes de l'école primaire déjà, un enfant montrer à l'adulte comment sortir d'une difficulté technique. Solution parfaite, quand l'adulte considère ceci comme un enrichissement des compétences du groupe.

7. Certification, évaluation

Certification, reconnaissance fédérale

La formation F3 MITIC aboutit à une certification équivalente à douze crédits ECTS. Un règlement fédéral est actuellement en consultation. Pour l'instant, la formation est reconnue par une attestation, délivrée par la HEP BEJUNE.

Processus d'évaluation

Les *critères formels* liés à une présence active et à la livraison des sept scénarios, dont cinq publiables, sont simples à constater.

Les *savoirs opérationnels* sont reconnus tout au long de la formation, tant sur le plan des techniques que des capacités pédagogiques d'application des projets construits. Cette approche permet d'adapter l'évaluation des savoirs opérationnels à l'évolution continue du contexte: les outils employés, les modes d'utilisation changent très vite. Les compétences se vérifient dans leur application et dans la construction, l'expérimentation et la publication des scénarios pédagogiques. Les projets sont construits en équipes de stagiaires, de deux à quatre par scénario. Les échanges portent donc sur une démarche de groupe de travail.

La formation doit se clore par un moment particulier, individualisé, qui marque le franchissement d'une étape à travers une *réflexion personnelle*.

Pour la formation F3 MITIC BEJUNE, nous avons repris le dispositif expérimenté à Genève en 2001, à la suite des échanges avec Jacques Tardif.

Chaque participant a été invité à repérer deux moments précis, dans l'itinéraire de sa formation. Il a ensuite rédigé un texte expliquant l'écart entre ces deux moments. Il s'agit d'une réflexion sur sa propre démarche de formation, dans le sens d'un travail de métacognition. Cette recherche doit permettre au stagiaire d'accompagner d'autres adultes en formation.

Le document est envoyé à trois experts, au groupe de pilotage de la formation et aux pairs, les autres stagiaires. Une journée réunit toutes ces personnes, après lecture des travaux. Chaque stagiaire explicite brièvement les points forts de sa réflexion; les pairs, puis les experts réagissent.

La journée de certification a pris l'allure d'un marathon mais a été très appréciée par les participants. Experts et nouveaux formateurs de formateurs ont reconnu une approche riche d'enseignements sur la formation en général, plus féconde qu'une simple évaluation.

Les trois experts, MM. Fulvio Caccia, Pierre-François Coen et Raymond Morel, apportaient chacun un regard particulier: le monde de la cité et de la citoyenneté, les évolutions pédagogiques, le rapport avec le dispositif fédéral induit par la loi fédérale régissant le projet PPP-ésn. Les champs de l'éducation aux médias et de l'éducation par les médias étaient parfaitement mis en évidence.

8. Premières évaluations

Le regard extérieur

Jean-Yves Guinard a établi une évaluation externe¹² approfondie de la première année F3 MITIC BEJUNE. Il vérifie la pertinence du dispositif et conduit à séparer clairement la réflexion sur un cheminement personnel des questions liées au bilan sur le dispositif de formation, aux améliorations à apporter. Ses conclusions sont très positives et encourageantes. Il montre également que l'expérimentation des scénarios pédagogiques constitue le point faible. Il sera nécessaire de porter une attention toute particulière au suivi du réseau de formateurs créé.

Concours scénarios pédagogiques, prix de la Société suisse des Informaticiens

Le premier prix 2003 a été remporté par deux maîtresses enfantines jurassiennes, Véronique Crelier et Corinne Bourgnon, dans le cadre du projet «F3 MITIC BEJUNE». Les caractéristiques pédagogiques de l'école enfantine enrichissent la réflexion. Les résultats pratiques atteints par les petits de quatre à huit ans interrogent sur ce que pourront accomplir des adolescents.

9. En guise de conclusion: changer de point de vue

Le projet PPP-ésn accélère l'intégration des MITIC dans les écoles. Il met donc la pression sur un changement de point de vue à propos des stratégies d'apprentissage. L'enseignant quitte son habit de dispensateur des savoirs, devient un facilitateur, un accompagnateur d'apprentissage. Ceci a des incidences sur la répartition des connaissances en disciplines fortement délimitées, au profit d'approches transdisciplinaires. La répartition du temps scolaire en périodes de quarante-cinq minutes est également remise en cause au bénéfice de stratégies de projets.

Les enseignants sont placés devant un nouveau métier. Les formateurs de formateurs, souvent choisis en fonction de leurs compétences dans l'ancien paradigme, sont interpellés fortement dans leurs pratiques. Il ne s'agit pas d'uniformiser les démarches pédagogiques ou de standardiser les équipements, mais bien d'élaborer une conception pédagogique commune qui doit permettre une éducation et une instruction adaptées aux conditions actuelles.

Ce concept d'intégration vise toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignement, en prenant en compte les spécificités de chaque public: sexe, langue, état physique, culture. Les politiques scolaires de chaque canton sont respectées.

Le défi de la formation F3 MITIC consiste à mettre en place un lieu de réflexion et d'invention de solutions permettant de faire face à ces nouvelles réalités. La permanence du concept d'école publique est en jeu. Si les formateurs et les enseignants ne parviennent pas à prendre ce virage, les institutions marchandes (il ne s'agit pas des écoles privées au sens traditionnel) prendront le pas sur l'école publique.

Document de référence:

LEBRUN, MARCEL, *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre – Quelle place pour les TIC dans l'éducation?*, De Boeck Université, Bruxelles, 2002

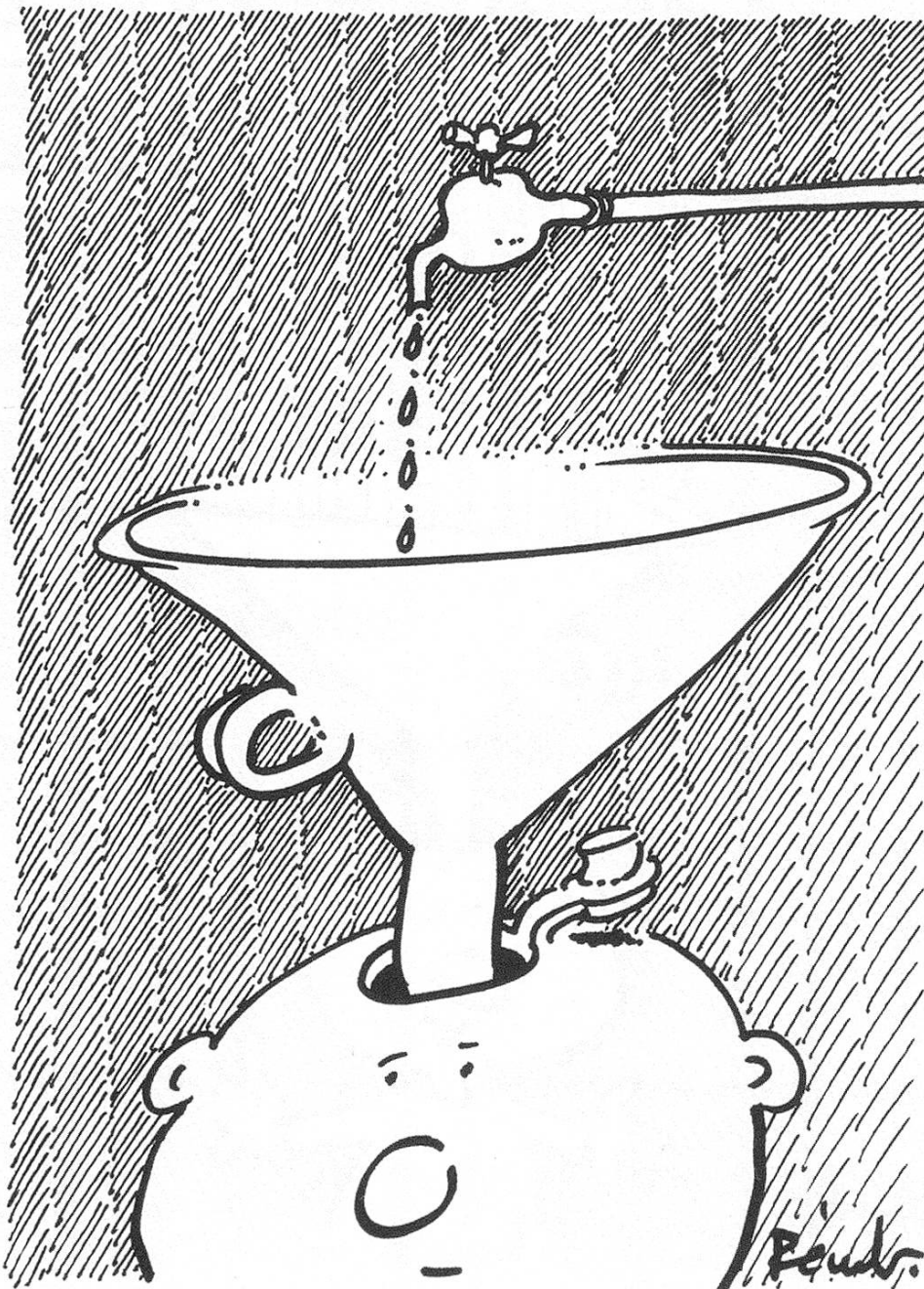
Versions numériques du texte:

Texte complet à télécharger en PDF et texte interactif, possibilité de communiquer vos questions et commentaires: www.f3miticbjn.ch/

-
- 1 CEIJ, Centre d'émulation informatique jurassien. Directeur: Daniel Brosy, Service de l'enseignement, Delémont, www.educ2006.ch/
 - 2 F3 MITIC: formation de formateurs de formateurs dans les domaines de l'éducation aux médias (MI, médias, images et sons) et de l'éducation par les médias (TIC, technologies de l'information et de la communication), <http://www.F3MITICbjn.ch/>
 - 3 www.edu.ge.ch/cptic/f3mitic/
 - 4 Présentés lors du séminaire KCTR, Berne, 9/2000
 - 5 Voir www.sfib-ctie.ch/documentation/index.html
 - 6 Entendre chaque fois *formateurs et formatrices*
 - 7 Consulter <http://scenarios.educa.ch>
 - 8 Voir www.f3miticbjn.ch/modules/m_all.html
 - 9 Au sens de Meirieu: MEIRIEU, PHILIPPE; DEVELEY, MICHEL, *Le transfert de compétences en formation initiale et en formation continue*, Actes du colloque organisé à l'Université Lumière Lyon2, 29 septembre-2 octobre 1994, Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Lyon
 - 10 TARDIF, JACQUES, *Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique?* ESF, Paris, 1998

11 COEN, PIERRE-FRANÇOIS, www.unifr.ch/ipg/data/introduction/structure_introduction.htm

12 Voir www.f3miticbjn.ch



Wie gross ist der schweizerische Rückstand bei der Nutzung von ICT in der Schule? * Quel retard dans l'usage des ICT à l'école en Suisse?

